



24 mai 2022

## Rencontres informelles de l'Institut suisse de droit comparé

## Le métavers, les tribunaux automatisés et l'image de la justice

Un regard croisé sur les régimes juridiques applicables aux juridictions purement automatisées aux États-Unis d'Amérique et dans l'Union européenne

S. Siavash Shahrjerdi

Doctorant, École de droit de la Sorbonne et chargé d'enseignement, Université Paris-Saclay, Université Paris-Nanterre et l'Institut Catholique de Paris

Contrairement aux procès « en ligne » et « augmentés » (par les systèmes de l'intelligence artificielle), reposant principalement sur les techniques classiques d'analyse et de prise de décision judiciaire, ceux « automatisés », nécessitent une reconfiguration fondamentale de la structure du système de justice.

Leur mise en œuvre suscite des fantasmes, des ambitions et des préoccupations multiples. Actuellement établis en Estonie et en Chine, les tribunaux purement automatisés semblent avoir une performance suffisamment correcte et une bonne conformité avec les règles juridiques existantes.

Dans ces circonstances, le recours aux techniques de « la réalité virtuelle » peut considérablement renforcer leur efficacité. L'implication du métavers dans les procès automatisés peut soulever de nouvelles questions juridiques. Cette rencontre informelle nous permet d'étudier les principales caractéristiques de ces systèmes, les problématiques qu'ils peuvent présenter et les particularités de leur encadrement juridique aux États-Unis et dans l'Union européenne.

Mardi 24 mai, 12:00

Zoom video conference

Registration: news.isdc@unil.ch

Dorigny – CH – 1015 Lausanne Tel: +41 (0)21 692 49 11 - Fax: +41 (0)21 692 4949